

Table centrale

du Conseil Local des Intervenants Communautaires de Bordeaux-Cartierville

Tenue le 24 février 2011 à 13h30



PROCÈS-VERBAL

Membres présents

- | | | |
|-----|-----------------------------|---|
| 1. | Luc Chulak | Maison des Jeunes B-C |
| 2. | Gilles Brazzalotto | CLIC de B-C |
| 3. | Sylvie Labrie | Arrondissement A-C |
| 4. | Maysoun Faouri | Concertation Femme |
| 5. | Jeanne Dorelli | Ville en vert/Éco-quartier Cartierville |
| 6. | Vivianna Leottau | La Corbeille |
| 7. | Michel Destroismaisons | Arrondissement A-C |
| 8. | Fabrice Kamion | CLIC de B-C |
| 9. | Chantal Dauray | Concerta Communications |
| 10. | Mireille Foisy-Hotte | CLIC de B-C |
| 11. | Khémarie Tith | CLAC |
| 12. | Justine Lévesque-Samoisette | Concertation Femme |
| 13. | Marilena Huluban | CABBC |
| 14. | Marjolaine Larocque | CSSS B-C/St-Laurent |
| 15. | Danielle Hébert | Tandem |
| 16. | Michelle Milette | Maison des Parents de B-C |
| 17. | Audrey Bonneville | Stagiaire o. c. CSSS B-C/St-Laurent |
| 18. | Jocelyne Cyr | CSDM |
| 19. | Nathalie Fortin | CLIC de B-C |
| 20. | Harout Chitilian | Conseiller municipal de B-C |
| 21. | Sophie Deleuil-Millette | Maison des Parents de B-C |
| 22. | François Richer | CLIC de B-C |
| 23. | Sylvie Laurin | Maison de la famille P.B.N. |

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nathalie Fortin ouvre l'assemblée à 13h38 et souhaite la bienvenue à tous.
François agira comme secrétaire.

2. Tour de table et nouvelles des membres

Chaque membre se présente.

Nouvelles

- **Projet MOÉ** : le projet a finalement obtenu la subvention du CNPC. Cependant, le montant obtenu est moindre que celui prévu. Il y aura donc des impacts directs sur la gestion des ressources du projet.
- **Maison des Jeunes B-C** : la Maison des Jeunes tiendra son AGA le 16 mars prochain à 19h.
- **CLIC** : François rappelle que le Comité organisateur du 20^e anniversaire du CLIC a bien besoin de « main-d'œuvre » supplémentaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec une modification : le point 5 devient le point 4 et vice versa.

Proposé par Luc Chulak et appuyé par Michel Destroismaisons. Adopté.

4. Lecture, adoption et affaires découlant du procès-verbal du 13 janvier dernier

Le PV est adopté sans correction.

Proposé par Sophie Deleuil-Millette et appuyé par Danielle Hébert. Adopté.

Suivis

- **Tirage Kilimandjaro** : Nathalie Fortin a gagné un souper pour quatre personnes. Dorothee, également, a remporté un prix.
- **Comité ad-hoc Culture** : le comité a tenu une première rencontre le 10 février dernier. En faisant un premier tour d'horizon de l'offre culturelle dans le quartier, deux éléments sont retenus : il y a un manque de lieu de diffusion pour les différentes activités et un manque d'espace pour participer à des activités culturelles (cours et ateliers de toutes sortes), ou pour produire des œuvres pour les artistes. Le comité va se rencontrer en mai après la sortie d'un diagnostic (prévu à la mi-avril) que l'arrondissement A-C est en train de réaliser sur les besoins du milieu en matière culturelle.
- **Mon Toit mon Quartier** : la Ville centre (direction de l'habitation) a donné un accord de principe au projet de logement social de l'organisme. Elle a également validé le choix de la clientèle : les mères monoparentales. Par contre, le choix du bâtiment est litigieux; il se pourrait que le bâtiment exige des travaux majeurs. Une visite des experts de la direction de l'habitation est prévue pour valider l'information.
- **Sécurité alimentaire** : les marchés saisonniers sont assurés pour la prochaine saison estivale. Une formule hybride sera mise sur pied cette année en

attendant la mise sur pied de l'entreprise d'économie sociale qui sera chargée de coordonner le tout à compter de l'automne 2011.

- **Prenez Places** : l'arrondissement a refusé la demande de Prenez Places pour un soutien financier dans le cadre de l'entente Ville/MESS; le CA de Prenez Places travaille sur le dossier présentement. Par ailleurs, la rencontre avec l'autre partenaire financier potentiel (Centraide) aura lieu ce soir. Dans un autre ordre d'idée, un lunch pour souligner la fin du projet *Places en mouvement* et le départ de Mireille sera organisé.
- **Table des aînés** : le prochain Salon des aînés aura lieu le 28 septembre prochain au Y Cartierville. Une exposition photo intergénérationnelle et plusieurs prix sont prévus. La Table s'est enregistrée pour se permettre notamment d'ouvrir un compte bancaire. Une étude de faisabilité est prévue pour évaluer le potentiel de mettre sur pied un organisme d'économie sociale en transport médical.

5. Formation : « Une infolettre ce n'est pas une circulaire d'épicerie »
Invitée : Chantal Dauray, Concerta communications

Présentation

Se référer à la présentation du PowerPoint (voir document en annexe : Conférence_infolettre_clicbordeaux_fév2011_final)

Échange

Commentaire/question : quels sont les sites où l'on peut télécharger des images gratuitement ?

Réponse : je vous recommande istockphoto. Évitez Google Images; les images disponibles ne sont pas toujours libres de droit.

Commentaire/question : si l'on donne accès aux citoyens à l'interactivité sur notre site, un blogue, par exemple, comment fait-on pour contrôler notre information ? Propos haineux, par exemple ?

Réponse : le blogue doit être pré-approuvé. Il y a aussi moyen de créer un groupe privé (nom d'utilisateur et mot de passe) comme pour un groupe de discussion. Ça dépend du volume d'échange. À un certain niveau, ça prend un modérateur pour assurer la gestion du blogue et qui peut pré-approuver les échanges.

6. Le point sur l'avenir des locaux du Centre l'Acadie

Jocelyne Cyr, commissaire scolaire de Cartierville, expose la situation. Pour l'instant, le ministère de l'Éducation n'obligera pas la CSDM à récupérer les locaux du Centre de loisirs l'Acadie parce qu'ils ne conviennent pas au besoin actuel de la CSDM. Cependant, la situation pourrait changer. Nous pouvons (la CSDM) maintenir le statu quo pour environ deux ans. D'ici là, il serait

souhaitable qu'une offre d'achat soit faite pour s'assurer que le ministère ne planifie pas d'autres fins à l'utilisation du bâtiment. L'arrondissement ou un groupe de partenaires pourrait se porter acquéreur du Centre et planifier un projet mobilisateur (Maison de quartier) pour le milieu.

Commentaire/question : est-ce qu'on pourrait avoir par écrit une garantie que l'on a un sursis de deux ans ?

Réponse : le ministère pourrait nous forcer à récupérer en tout temps l'édifice même si une garantie était donnée.

Commentaire/question : mais si la Ville a signé un bail pour trois ans, comme vous dites, pourriez-vous récupérer dans deux ans ?

Réponse : oui, il n'y a aucune garantie.

Commentaire/question : si l'arrondissement souhaite acheter, nous pouvons nous mobiliser pour soutenir le projet.

Réponse : oui, il faut démontrer au ministère notre capacité à acheter l'édifice rapidement. La situation est étrange; Bordeaux-Cartierville est l'un des seuls quartiers qui connaît une croissance démographique au niveau scolaire. Actuellement, il manque 44 locaux et, en plus, le ministère a pris la décision de baisser le ratio des élèves par groupe. Il y a un projet d'agrandissement à Gilles Vigneault et des constructions de locaux préfabriqués à Gilles Vigneault et à François-de-Laval, mais malgré cela, il manque encore 14 locaux. S'il y a un projet d'acquisition de la bâtisse par l'arrondissement, ça dégage des sommes pour construire de nouvelles écoles.

Commentaire/question : c'est difficile de vivre avec un tel climat d'insécurité. Au CABBC, on s'apprête à investir des sommes importantes pour mettre aux normes la cuisine; pourrions-nous obtenir au moins une garantie pour les deux prochaines années ?

Réponse : il faut demander la garantie au ministère. Moi, je ne peux pas répondre à cette question.

Commentaire/question : cette situation inquiète plusieurs d'entre nous. La CSDM ne pourrait pas demander au ministère une garantie ? Et nous verrons comment ils vont réagir.

Réponse : ça ne marche pas comme ça. Ils ne feront pas ça.

Commentaire/question : la solution ne peut pas venir seulement du milieu communautaire. Nous avons besoin d'un engagement ferme de l'arrondissement et de la CSDM à l'égard du milieu communautaire. Notre inconfort vient du fait qu'on a le sentiment que les choses se passent au-dessus de nous.

Réponse : la CSDM s'engage à faire les travaux de construction de locaux préfabriqués à François-de-Laval.

Question : est-ce qu'on va au front tout le monde ensemble ? C'est ça la grande question.

Commentaire : (Harout Chitilian, conseiller du district de B-C) l'important c'est de trouver une solution viable pour tout le monde. Actuellement, l'arrondissement paie 900 000\$ par année en baux de location pour trois bâtiments dans l'arrondissement (Centre l'Acadie, bibliothèques et Centre culturel sur Gouin). C'est beaucoup d'argent. Oui, il y a un intérêt pour acquérir un bâtiment. Seulement, nous aimerions trouver une solution globale qui va inclure les besoins des organismes communautaires et les besoins de diffusion culturelle. L'idée serait de récupérer les argents des baux pour construire un projet d'ensemble. Il est possible que l'arrondissement soit intéressé à acheter le Centre l'Acadie. Il faut évaluer l'ampleur des travaux à faire. Et nous sommes sensibles à la situation que vit le CABBC avec les travaux de rénovation de la popote et ceux pour Jeunesse 2000 au sous-sol.

Commentaire : (Jocelyne Cyr) la CSDM assure actuellement les services de base nécessaires liés à l'entretien du bâtiment du Centre l'Acadie. Au nom de la CSDM, je souhaite conserver l'édifice afin qu'on puisse développer ensemble un projet de Maison de quartier. La CSDM va travailler pour obtenir un délai raisonnable auprès du ministère.

Commentaire/question : selon vous, le ministère souhaite-t-il vendre ? Nous ne voulons pas travailler pour rien.

Réponse : la CSDM est en attente d'une réponse de la part du ministère pour la vente potentielle du bâtiment l'Acadie.

En conclusion, laissons les décideurs faire leur travail par rapport aux différents scénarios possibles. Ensemble, nous pouvons faire des pressions de manière concertée. Soyons solidaires les trois entités ensemble, les groupes communautaires, l'arrondissement et la CSDM.

7. Présentation de la nouvelle agente à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire de l'École La Dauversière.

L'école La Dauversière a décidé d'implanter le programme d'éducation internationale, appelé aussi PPCS. Ce programme vise le développement des jeunes sur les plans intellectuel et social. Dans le cadre du PPCS, les élèves doivent participer à des activités bénévoles de service communautaire. Mme Tazzi invite les organismes à participer au programme PPCS de l'école.

8. Varia (Aucun)

9. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu comme prévu le 31 mars à 13h30.

10. Levée de l'assemblée à 16h40.